

Guérande magazine



**SE DÉPLACER À GUÉRANDE DEMAIN :
UN ENJEU IMPORTANT**

DOSSIER



RECENSEMENT

de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

Du 17 janvier au 23 février 2019



Merci de réserver un accueil bienveillant
à nos 5 agents recenseurs de Guérande



Anne



Bénédicte



Ingrid



Nathalie



Véronique



édito sommaire

Chères Guérandaises, chers Guérandais

En ce mois de janvier, je vous souhaite, à vous et à vos proches, une belle et heureuse année 2019.

Les derniers mois de 2018 furent à nouveau riches en événements rappelant que le dynamisme de notre commune ne se cantonne pas à la période estivale. Tout au long de l'année, associations et municipalité travaillent main dans la main pour proposer aux Guérandaises et Guérandais des temps forts réguliers et variés. Le panel de photos proposé en page 4 en est la preuve. Il vous permettra de vous remémorer les instants de convivialité et de partage qui se sont déroulés au cours des derniers mois.

Durant la fin de cette année, et plus particulièrement au mois de décembre, pas moins de cinq réunions publiques ont également été organisées sur des sujets différents : poursuite de l'aménagement du village de Saillé et révision du règlement local de publicité notamment.

Les trois autres temps de rencontre concernaient la politique globale de déplacements que nous souhaitons mettre en place avec les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes. Ainsi, des temps d'échanges se sont déroulés au sujet de l'aménagement d'une nouvelle voie partagée dans les marais salants et du futur projet d'un nouveau giratoire sur la Route Bleue qui permettra la réalisation d'une nouvelle entrée dans le parc de Villejames. À tout cela, s'est ajoutée la première réunion publique « *Se déplacer à Guérande demain* », à laquelle plus de 100 personnes ont participé. Elle a marqué le véritable lancement d'une démarche de concertation novatrice sur le territoire afin que Guérande devienne une ville apaisée au niveau des déplacements. Un dossier de trois pages lui est consacré dans ce Guérande Magazine.

D'autres sujets sont aussi à découvrir avec notamment la poursuite de la restauration des Monuments historiques ou la nouvelle édition de la journée festive à Athanor « *Vivement dimanche* ».

Encore une fois, nous avons souhaité mettre en avant quelques-unes de nos nombreuses associations. Pour ce numéro, nous avons pris la direction du village de La Madeleine et sommes partis à la rencontre des membres de l'association pour le don de sang bénévole guérandaise.

Bonne lecture à toutes et tous.

Nicolas Criaud

P 4/5 Actualités

P 6/7/8 Dossier Se déplacer à Guérande demain : un enjeu important

P 9 Aménagement du territoire

- Un dialogue compétitif pour l'avenir du quartier Saint-Jean
- Une nouvelle enquête publique autour du patrimoine

P 10 Patrimoine

Restauration des Monuments historiques : au tour de la porte Saint-Michel

P 11 Vie des villages

- Des associations dynamiques à La Madeleine
- Le distributeur de billets bientôt à nouveau opérationnel !

P 12 Culture

- Vivement dimanche ! La 2^e édition Un dimanche pas comme les autres à Athanor...
- En mars, lancement de la Médiathèque numérique : presse et livres 24h/24 !

P 13 Une journée avec

Les membres de l'association guérandaise pour le don de sang bénévole

P 14/15 Tribunes

P 16/17 Informations pratiques

P 18/19 Agenda

Directrice de la publication : Gwenaëlle Morvan

Rédacteur en chef : Benoît Audrain

Rédacteurs : Service Communication (Chloé Tribert) et les autres services municipaux

Maquette - impression : Second Regard - 02 40 11 63 78

Photos : Ville de Guérande - Guérande avec vous - Guérande Alternance

Vivons Guérande Écologique et Solidaire - LaREM 44 - David Corbillé - Association VieLaJoi
Conseil départemental de Loire-Atlantique - Cap Atlantique

Photos couverture : Ouest France

Tirage : 9 170 exemplaires

Distribution : Toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandais.

"Guérande magazine" est à votre disposition à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de La Madeleine, au CCAS, à la Police municipale, au centre culturel Athanor, au centre technique municipal et à l'office de tourisme.



Retrouvez toute l'info de votre ville sur www.ville-guerande.fr

Suivez-nous sur



Retour en images !

Comme chaque fin d'année, Guérande a connu un certain nombre de temps forts qui ont animé la ville. Nous vous proposons ce petit retour en images, histoire de ne pas oublier qu'à Guérande, ça bouge toute l'année.

1 Le Mois de la Science à Athanor

Durant plus d'un mois, les férus de science (ou pas) ont pu participer à des expositions et animations organisées par la médiathèque Samuel Beckett.

2 La Corrida Amarris

On ne la présente plus. Cette course à pied autour et dans les remparts est devenue l'un des principaux temps-forts sportifs du territoire. Course entreprises & familles (photo), galopades pour les enfants et courses officielles ont ainsi rythmé ce dimanche 4 novembre.

3 Commémorations des 10 et 11 novembre

Dans le cadre du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, et en plus de la traditionnelle commémoration du 11 novembre, était organisée la reconstitution d'un retour de Poilus. Un devoir de mémoire unanimement apprécié et suivi.

4 Sel de Guérande - 30 ans de la coopérative

La coopérative a fêté dignement son 30^e anniversaire samedi 13 octobre. L'occasion de mettre en avant son histoire et son activité économique florissante. La coopérative est présidée par Charlotte Le Feuvre.

5 Festival du Livre en Bretagne

C'est devenu un événement incontournable pour les passionnés de lecture. Pour sa 15^e édition, le festival a accueilli une auteure connue et reconnue : Mona Ozouf.

6 Les animations de Noël

Malgré le temps épouvantable du samedi 1^{er} décembre, le sapin de la place Saint-Aubin et les rues de Guérande se sont bien illuminés ! Durant tout le mois de décembre, petits et grands sont allés à la rencontre des animaux et du Père Noël et ont pu ressentir la magie de Noël au cœur de la cité médiévale.



Projet pour prévenir et agir contre les violences sexuelles sur mineurs



La Ville de Guérande s'engage pour lutter contre les agressions sexuelles envers les mineurs en mettant en place une série d'actions qui se déroulera les 5 et 6 février prochains. Ces violences sont souvent cachées ou tues car, dans 80 % des cas, l'agresseur est connu de l'enfant et/ou de la famille. Elles sont souvent sous-estimées car peu dénoncées par les victimes en situation de détresse.

Grâce au soutien de l'association « Colosse aux pieds d'argile », une formation pour les éducateurs des services municipaux et des associations sportives, une conférence pour les professionnels et bénévoles du milieu sportif et éducatif, ainsi qu'une sensibilisation pour les enfants âgés de 6 à 12 ans des accueils de loisirs sans hébergement de la commune seront organisées durant ces deux jours.

info+ Maison de la Famille

02 40 15 10 50
www.ville-guerande.fr



Le Lab'aux idées : un appel à projets pour les jeunes

Dans le cadre du nouveau Projet Éducatif de Territoire, la Ville de Guérande souhaite insuffler une nouvelle dynamique d'implication de la jeunesse dans le développement du territoire. Dans ce contexte, la Ville propose de lancer, via les leviers associatifs et institutionnels, un appel à projet participatif pour les 10/25 ans intitulé « Lab'aux idées ». Il s'agit de proposer des projets d'intérêt général à mener sur la commune dans le but de dynamiser les espaces de vie et/ou d'améliorer l'offre dédiée à la jeunesse sur la ville.

Sur cette base, quatre projets seront sélectionnés par un jury et se verront attribuer une dotation (4 000 €, 3 000 €, 2 000 €, 1 000 €).

Les dossiers seront téléchargeables à partir du 1^{er} février et devront être déposés avant le 5 avril.

info+ Maison de la Famille

02 40 15 10 50
www.ville-guerande.fr

Des « cafés » pas comme les autres à Guérande

Le Repair Café Presqu'île



Les « Repair cafés » se développent de plus en plus en France. Il s'agit d'ateliers consacrés à la réparation d'objets en tout genre dont l'objectif est de leur donner une seconde vie afin de participer à la réduction des déchets,

venir en aide aux personnes dans le besoin et renforcer la cohésion sociale entre habitants.

Depuis un peu moins d'un an, la presqu'île guérandaise a le sien. Il fût logiquement lancé dans un café en mars 2018 ! Celui du Centre dans l'intramuros. D'autres lieux ont été choisis pour les suivants : mairie annexe de La Madeleine, chez des particuliers, et même durant le Festival Savonnetoi d'Paille, fin septembre. À chaque fois, une trentaine de personnes a pu profiter des précieux conseils et compétences des bénévoles. À ce titre, si vous êtes intéressé pour également mettre à profit vos connaissances et savoirs, n'hésitez pas à contacter l'association.

Le prochain Repair Café de la Presqu'île se déroulera mercredi 30 janvier de 18h à 20h. Pour connaître le lieu, rendez-vous sur Internet !

info+ Facebook Repair Café Presqu'île

Les Cafés éphémères de Clis



L'association VieLaJoie du village a organisé 4 cafés dits « éphémères » au sein de la salle des Perrières, mise à disposition par la municipalité : un par mois de septembre à décembre. Au-delà du fait de discuter autour d'une boisson

chaude et de créer du lien, de nombreuses animations étaient systématiquement proposées : conférences, jeux, ateliers et même concerts.

L'idée de départ était de créer un café associatif pérenne dans le village. Cependant, afin d'éviter de se lancer dans un projet sans garantie que celui-ci fonctionne, l'association a décidé de proposer dans un premier temps ces cafés éphémères. Quid de la suite ? Pour l'instant, les bénévoles de l'association ne se prononcent pas et se laissent encore un temps de réflexion. Une rencontre avec les élus est d'ailleurs prévue afin d'échanger à ce sujet.

info+ Facebook VieLaJoie

Guérande est une ville « carrefour » située au centre du territoire de Cap Atlantique. Cette situation géographique génère inévitablement des flux de plus en plus importants, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobiles. C'est aussi une ville dynamique qui continue de se développer. Elle compte de nombreux commerces et entreprises (2 000 emplois) mais aussi 8 écoles, 3 collèges et 3 lycées (5 000 scolaires). Par ailleurs, son attrait touristique lui confère des particularités liées à la saisonnalité du trafic.



Dossier

SE DÉPLACER À GUÉRANDE DEMAIN : UN ENJEU IMPORTANT

D'IMPORTANTES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS ET UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE EN 2019

2019 sera une année charnière pour la future organisation des flux à Guérande, qu'ils soient automobiles, cyclables ou piétonniers, avec notamment le lancement d'une démarche de concertation avec la population.

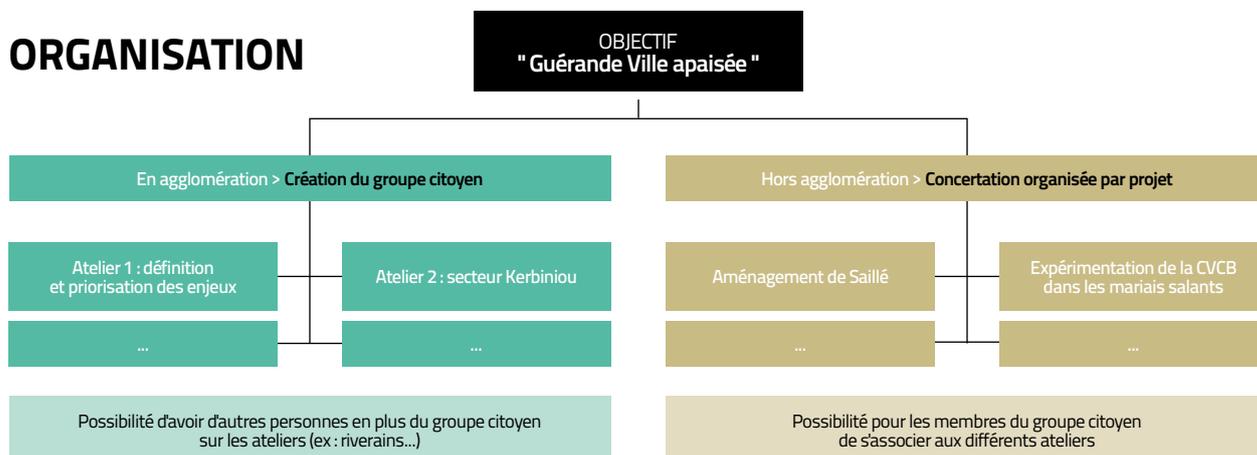
1 Une démarche de concertation générale

Jeudi 11 décembre à l'Hôtel de Ville de Guérande, plus de 100 personnes sont venues assister à la première réunion publique d'un projet lancé par la mairie intitulé « *Se déplacer à Guérande demain* ». L'ambition de cette démarche est d'associer la population à la réflexion qui permettra, à terme, d'envisager les déplacements de chacun de manière sécurisée et fluide. Le tout dans un cadre de vie agréable !

À l'issue de cette réunion, un « groupe citoyen » a été constitué. Il participera à cette nouvelle démarche de travail qui permettra de définir et prioriser des programmes d'aménagement à court, moyen et long termes de l'agglomération guérandaïse. Chaque membre sera rencontré individuellement puis des ateliers thématiques et géographiques seront organisés.

En parallèle, d'autres projets sont en cours de réalisation ou seront prochainement lancés en dehors de l'agglomération, et notamment dans les villages. Ici la concertation se déroulera au cas par cas (cf. schéma ci-dessous).

ORGANISATION





La salle du conseil municipal été bien garnie pour la première réunion du projet « Se déplacer à Guérande demain »

DES PROJETS « IMPACTANTS » DÉJÀ LANCÉS

Deux projets ont été présentés en amont à la population mardi 4 et mercredi 5 décembre. Le premier concerne l'aménagement d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) dans les marais salants. Pour le second, il s'agit de l'aménagement routier entre les giratoires du Parc de Brière (menant vers La Madeleine et Saint-Lyphard) et de Kerbiniou.

2 Une chaussée à voie centrale banalisée dans les marais salants

Le 1^{er} projet est piloté par le Département de Loire-Atlantique qui est en charge de l'aménagement, de l'entretien et du développement du réseau routier départemental et dont l'un des objectifs est d'anticiper les futurs modes de déplacements. C'est dans ce cadre qu'est expérimenté ce nouveau dispositif CVCB sur certaines routes secondaires du réseau, et donc sur la RD 92 reliant Guérande (au niveau de Terre de Sel) à La Turballe sur 4,3 km. Cette expérimentation a débuté le 10 décembre et se conclura le 31 octobre 2019.

Des règles spécifiques pour les automobilistes, les cyclistes, les piétons et même pour les motards et cyclomotoristes sont à respecter (cf. schéma ci-contre). Une signalétique au sol et via des panneaux est installée. Les limitations de vitesse, aujourd'hui très variées tout au long de cette portion, sont homogénéisées (30 km/h en traversée de hameaux et 50 km/h entre deux hameaux). Une évaluation régulière du dispositif sera effectuée afin de décider de la pérennité de cet aménagement.

LA CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE : COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

En voiture, différents cas de figures peuvent se présenter :



1 Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée

> Je circule sur la partie centrale de la chaussée



2 Un véhicule se présente en sens opposé

> Je vérifie qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même



3 Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé

> Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé

Piétons et deux roues : les règles de circulation



▪ À vélo, je circule à droite de la route, derrière la ligne discontinue



▪ À pied, à scooter ou à cyclomoteur, je peux circuler comme les vélos à droite de la route, derrière la ligne discontinue



▪ À moto, je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures

3 Un nouveau giratoire sur la route Bleue

Quant au projet d'aménagement routier entre les giratoires du Parc de Brière (menant vers Saint-Lyphard et La Madeleine) et de Kerbiniou, il a été présenté aux acteurs économiques du parc d'activités de Villejames ainsi qu'aux riverains du secteur, mercredi 5 décembre. Nicolas Criaud, maire de Guérande, a, au cours de ce temps d'échanges, annoncé les 4 objectifs principaux suivants :

- améliorer l'accessibilité automobile au parc d'activités en créant une entrée supplémentaire via la Voirie Communale (VC9) uniquement en sens sortant actuellement,
- soulager le trafic automobile sur le tronçon urbain de la route Bleue et sur le giratoire de Kerbiniou,
- intégrer les modes de déplacements doux en créant une connexion entre la voie verte de La Madeleine, le parc d'activités et le centre-ville,
- faciliter les déplacements des transports scolaires et sécuriser les déplacements piétons (notamment des lycéens).

Des échanges constructifs ont pu être établis notamment avec les chefs d'entreprises du parc d'activités ainsi qu'avec les riverains de la rue de Kerbiniou. Ceux-ci ont posé des questions au sujet des nouveaux flux de voitures et de bus scolaires que cet aménagement pourrait engendrer. Il leur a alors été indiqué que ce secteur serait prioritaire dans la réflexion menée par le « groupe citoyen » et qu'il ferait l'objet d'un des premiers ateliers organisés (cf. schéma page précédente).

2019 sera donc une année importante pour la commune d'un point de vue des déplacements. En associant largement les habitants aux réflexions liées aux mobilités, la municipalité a souhaité proposer une nouvelle approche afin que l'objectif « Guérande ville apaisée » soit progressivement atteint.

INFORMATIONS PRATIQUES LIÉES AUX TRAVAUX :



- 1^{ère} phase de travaux - de janvier à juin 2019 : circulation maintenue à double sens sur la route Bleue et fonctionnement actuel maintenu pour la VC9 (sens sortant avec un stop).
- Interruption des travaux durant la période estivale - juillet et août 2019.
- 2^e phase de travaux - septembre : circulation maintenue à double sens sur la route Bleue et fermeture de la VC9 à la circulation (mise en place de déviations).
- 3^e phase de travaux - octobre : route Bleue fermée à la circulation durant 4 nuits et VC9 fermée à la circulation jour et nuit (mise en place de déviations).
- Fin octobre : ouverture de la rue de Kerbiniou vers le giratoire.
- Fin février 2020 : réouverture de la VC9 en double sens.



Bientôt un nouveau giratoire

UN DIALOGUE COMPÉTITIF POUR L'AVENIR DU QUARTIER SAINT-JEAN

Au cœur de la cité médiévale, la Ville est propriétaire d'un îlot urbain peu connu des Guérandais : le quartier Saint-Jean. Il a accueilli en ses murs, successivement, l'Hôtel-Dieu de Guérande, une école puis le Centre Communal d'Action Sociale. Actuellement désaffecté, cet ensemble de bâtiments et de terrains a fait l'objet, ces dernières années, de réflexions pour lui dessiner un nouvel avenir. En 2015, les étudiants de l'École d'architecture de Nantes ont libéré leur imagination pour explorer les pistes les plus diverses, révélant à tous l'important potentiel du quartier. Depuis 2016, un travail de fond a été conduit conjointement entre la Municipalité, l'Architecte des Bâtiments de France et des urbanistes, dans le cadre de la révision du Secteur Sauvegardé, pour « préserver, reconquérir, réinventer » l'intramuros grâce à un nouveau règlement d'urbanisme validé par l'État. Des ateliers publics ont également permis d'intégrer les réflexions des Guérandais dans des « orientations d'aménagement



et de programmation » (O.A.P.) par secteur, dont un spécifique au quartier Saint-Jean.

En ce début d'année, la Ville lance une procédure de « dialogue compétitif » auprès des opérateurs privés, locaux ou nationaux, qui souhaiteraient s'associer à la requalification de ce quartier, avec comme principaux critères d'assurer la mixité des usages public et privé ainsi que de valoriser le patrimoine et le paysage urbains.

Les candidats sont appelés à présenter, d'ici la fin du semestre, des projets ambitieux pour la dynamique du quartier Saint-Jean, et donc de l'intramuros, en se portant acquéreur de certaines parties des bâtiments et en intégrant la restitution à la Ville de la chapelle après restauration.

Une concertation avec la population sera ensuite proposée pour dessiner le futur proche du quartier Saint-Jean.

UNE NOUVELLE ENQUÊTE PUBLIQUE AUTOUR DU PATRIMOINE

Après avoir mis en œuvre l'ensemble des moyens de concertation annoncés dans l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2012 durant la procédure de révision du PSMV*, une présentation du projet a été faite à la commission nationale des secteurs sauvegardés à Paris le 8 novembre dernier. À l'issue de cette présentation, la Ville de Guérande a reçu les félicitations du jury, ce qui signifie, évidemment, qu'un avis favorable a été donné au projet ! Place dorénavant à l'enquête publique qui déroulera du lundi 11 février au samedi 16 mars (matin).

À noter que cette enquête publique concernera aussi l'évolution des zones de protection des monuments historiques de la commune : les périmètres délimités des abords (PDA). À Guérande, onze monuments historiques** sont concernés par cette procédure. Une fois l'enquête publique close, les PDA seront annexés au Plan Local d'Urbanisme après approbation.

* Rappel : Le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) est le document d'urbanisme réglementaire qui remplace le plan local d'urbanisme (PLU) sur le périmètre du secteur sauvegardé de Guérande (ville close et pourtour des remparts)

** Château de Careil - Croix du Requer - Dolmen de Sandun - Hôtel Saint-Clair - ancien Couvent des Ursulines - Menhir de Bissin - Moulin de Crémeur - Chapelle Notre-Dame-La-Blanche - Remparts, portes et promenades plantées - Collégiale Saint-Aubin - Maison rue Sainte-Anne, dite « Hôtel de Couessin »

RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES : AU TOUR DE LA PORTE SAINT-MICHEL

Dans le cadre du programme pluriannuel de restauration des Monuments historiques guérandais, après les remparts, s'engagent en ce début d'année les travaux de la porte Saint-Michel.



La porte Saint-Michel aujourd'hui

La dernière grande campagne de restauration date du début du XX^e siècle, avec la réfection des couvertures, la reprise des façades, le changement des huisseries et les aménagements intérieurs. Depuis, l'entretien régulier de la porte n'a pas permis de lutter contre les attaques du temps. Les vitraux et les bois des fenêtres ne protègent plus contre les intempéries. Plus grave, l'escalier ancien s'est dangereusement fissuré en 2011 interdisant son usage. Et plus sournois, le ciment moderne des joints a enfer-

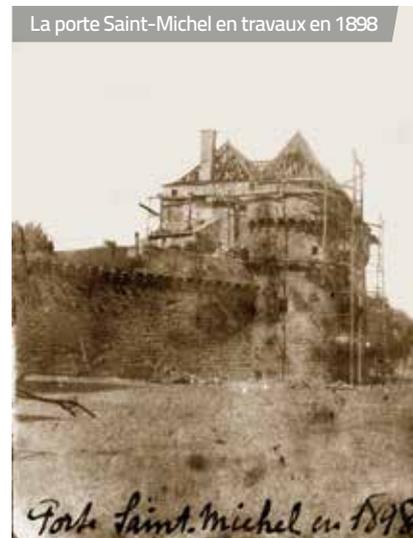
mé l'humidité dans les murs. À cela, s'ajoute l'indispensable mise aux nouvelles normes des lieux recevant du public pour son confort et sa sécurité.

Ainsi, jusqu'au début de l'année 2020, la porte Saint-Michel sera en chantier sous la responsabilité du maître d'œuvre Florent Richard, tout en conservant l'accès aux remparts et au second étage qui accueillera une nouvelle exposition sur l'histoire du monument et ses travaux. L'escalier sera refait à l'identique, un accueil du public sera créé en rez-de-chaussée avec un dispositif spécial pour les personnes en situation de handicap. Les murs seront purgés de leur ciment pour être recouverts par un bel enduit à la chaux, les sols refaits dans la tradition médiévale, les fenêtres révisées et mises en peinture, alors que les vitraux seront restaurés, etc.

Cette grande toilette permettra d'ouvrir à nouveau tous les étages de la porte et d'exploiter pleinement ce monument dans sa vocation de tourisme culturel à partir de 2020. 40 000 visiteurs accèdent aujourd'hui aux créneaux ; ils seront encore plus nombreux demain à contribuer par leurs visites à l'entretien de notre patrimoine.

Ces travaux nécessitent un important effort financier de la part de la Ville, soutenue par les aides de l'État, de la Région et du Département. Le coût prévisionnel

est estimé à près d'1 million d'euros. Pour répondre à la recherche d'enracinement dans leur patrimoine qu'expriment beaucoup de Français, la Ville a mis en place un dispositif de mécénat participatif pour contribuer à ces travaux. C'est l'escalier en vis de 83 marches du XV^e siècle qui a été choisi, avec la Fondation du Patrimoine, comme objet de cette souscription d'un montant de 90 000 €. Chacun peut apporter sa contribution pour que « marche par marche » la porte retrouve la « clé » qui en ouvrira à nouveau tous ses étages. Les conditions de cette participation sont accessibles sur www.ville-guerande.fr/votre-mairie/mecenat-patrimoine ou www.fondation-patrimoine.org.



La porte Saint-Michel en travaux en 1898

info+ Direction de la Culture et du Patrimoine
laurent.blanchard@ville-guerande.fr

INFORMATIONS IMPORTANTES

1- L'accueil touristique dans la porte et sur les remparts, par la place Saint-Jean, sera maintenu toute la saison 2019

2- La voie publique sous la porte sera réservée à la circulation piétonne durant les travaux. Les livraisons par véhicules seront organisées par les autres portes de la ville.

DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES À LA MADELEINE

La Madeleine est un village dynamique, notamment grâce à l'activité de ses associations. Nous sommes partis à la rencontre des membres de deux des plus anciennes, mais pas moins actives, d'entre elles : La Madeleine d'Hier et d'Aujourd'hui et le Comité des Fêtes qui ont soufflé, respectivement cette année, leurs 40^e et 70^e bougies !

Accueillis par Jean-Loup Quessaud et Ernest Tobie, actuel et ancien présidents du comité des fêtes ; ainsi que par Claire Siwiak et Roland Chelet, secrétaire et président de La Madeleine d'Hier et d'Aujourd'hui, nous sentons immédiatement cette atmosphère si particulière. Celle du village de La Madeleine. On est tout de suite à l'aise. Et très naturellement la discussion s'engage.

Des activités spécifiques...

Dès le début, l'histoire de ces deux associations est évoquée. Le Comité des Fêtes naît en 1948, à l'initiative des commerçants pour animer le bourg. Des courses cyclistes, des fêtes foraines, des biathlons (course à pied et vélo) ou encore des concours de pêche sont organisés. Et bien évidemment les fameux bals populaires, toujours d'actualité. Quant à La Madeleine d'Hier et d'Aujourd'hui, son objet initial en 1978, est de participer à la protection, la rénovation et la restauration du patrimoine madeleinois mais aussi d'organiser des animations telles que la Fête des Rameaux, qui consistait notamment à réaliser un grand feu sur la butte de Sandun !

Aujourd'hui, si cette association poursuit son objectif initial, elle a développé son offre d'ateliers depuis l'inauguration du foyer culturel en 1987 : aquarelle, scrap booking, couture, marche, langue bretonne, etc. Il y en a 12 différents actuellement ! Des expositions sont également organisées durant l'année. Quant au Comité des Fêtes, 4 temps forts rythment son année (cf. encart ci-dessous).

... Des activités communes

Les deux associations travaillent main dans la main (avec 6 autres du village) pour d'autres projets sous l'égide de l'association des Métais, connue et reconnue notamment pour sa Fête du même nom qui se déroule au mois de juillet. La Fête



De gauche à droite : Ernest Tobie, Roland Chelet, Claire Siwiak et Jean-Loup Quessaud

Médiévale permet aussi de réunir toutes ces forces vives le temps d'un week-end. Le prêt de matériel est également représentatif de l'esprit d'entraide qui règne au sein des équipes de bénévoles.

La Madeleine dans le cœur

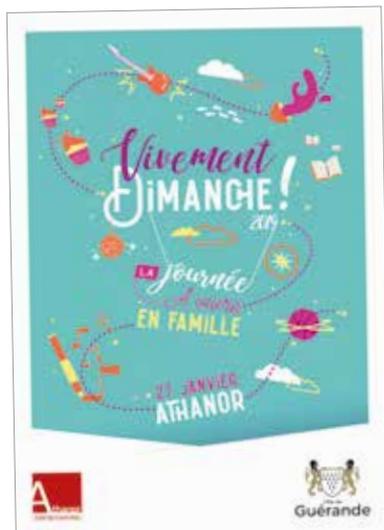
Et quand nous leur demandons pourquoi ils aiment tant leur village, ils ne comprennent quasiment pas pourquoi la question leur est posée tellement c'est évident. Il y a ce sentiment d'appartenance fort qui transpire dans leurs paroles. Le village étant à cheval sur les communes de Guérande et Saint-Lyphard, il est plus facile pour eux de dire qu'ils sont Madeleinois ! Les générations se croisent et se rassemblent. Il y a beaucoup de jeunes ménages qui s'y installent. Des commerces de proximité et des professions libérales sont également présents. Avec près de 4 000 âmes, La Madeleine est riche de ses habitants. Et ça n'a pas de prix pour eux !

LE DISTRIBUTEUR DE BILLETS BIENTÔT À NOUVEAU OPÉRATIONNEL !

Vendredi 17 mai 2013 était inauguré le premier distributeur automatique de billets de La Madeleine. Ce service, très bien accueilli à la fois par les habitants et par les commerçants du village, n'était malheureusement plus disponible depuis plusieurs mois suite à une dégradation. Nicolas Criaud, maire de Guérande et président du syndicat intercommunal, a su convaincre la Société Générale de son utilité pour les Madeleinois qui l'avaient sollicité à ce sujet. Face aux arguments développés, le groupe bancaire a confirmé qu'il procéderait au remplacement de cet équipement. La date de remise en service n'est pas encore connue à l'heure du bouclage du magazine.

Animations du comité des fêtes en 2019

- **Fête de la Musique** : vendredi 28 juin
- **Bal populaire + repas** : samedi 13 juillet
- **Pot-au-feu dansant durant le Téléthon** : samedi 23 novembre
- **Animations de Noël** : samedi 14 décembre



VIVEMENT DIMANCHE ! LA 2^e ÉDITION UN DIMANCHE PAS COMME LES AUTRES À ATHANOR...

Suite au succès de la première édition, **Vivement dimanche !** revient cette année, le dimanche 27 janvier. Le centre culturel Athanor se transformera à nouveau en grand terrain de jeux et de spectacles pour une journée pas comme les autres, à vivre et à découvrir en famille. Au programme, des contes, des siestes musicales pour tout-petits, un concert rock pour toute la famille, des ateliers numériques, une chasse au trésor, des jeux, des quizz musicaux, des installations participatives, etc. Des rendez-vous pour les enfants de tous les âges, avec comme nouveauté des propositions pour les plus petits, dès 6 mois !

PROGRAMME DES SPECTACLES

- 11h et 16h - **RÊVERIE ÉLECTRONIQUE** (dès 6 mois)
Un doux voyage sonore et visuel pour les tout-petits spectateurs.
- 14h30 - **DÉLIVRÉS DES LIVRES** (dès 6 ans)
Quand des histoires sont racontées en un petit théâtre d'ombres et d'objets...
- 17h - **THE WACKIDS** (dès 6 ans)
Le concert rock'n roll qui fait bouger petits et grands !
- Toute la journée - **GARÇONS S'IL VOUS PLAÎT !**
Trois chanteurs a cappella, à votre service, pour une chanson à toute heure !

DES ATELIERS PARENTS-ENFANTS

- 10h - **LES INSTANTS COMPLICES** (dès 4 ans)
Bouger, se regarder, se contourner, se retrouver : une parenthèse délicate dans le mouvement, pour prendre le temps d'être ensemble.
- 10h - **OPÉRATION DÉSAMORÇAGE AU CYBERCENTRE**
Un jeu d'équipe pour déjouer les pièges avant qu'il ne soit trop tard...
- De 13h30 à 16h30 **STICKERS & CIE** (dès 7 ans)
Un atelier numérique pour dessiner et concevoir votre sticker.
- Et toute la journée, des défis, des lectures, des animations numériques, des quizz, des jeux en bois à partager, une fresque géante à compléter, des crêpes et des galettes pour se régaler... et plein d'autres surprises !

EN MARS, LANCEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE : PRESSE ET LIVRES 24H/24 !



À partir du 29 mars, accédez 24h/24 depuis chez vous ou de tout autre endroit, à plus de 1000 titres de presse (française, internationale, culturelle, sportive...) et à une cinquantaine de livres récents en version numérique (e-book). Accessible depuis le site internet de la médiathèque, ce service est proposé gratuitement à ses adhérents.

Les vendredi 29 et samedi 30 mars, les bibliothécaires présenteront ces nouvelles ressources numériques à consulter ou à télécharger sur votre ordinateur, tablette, liseuse ou smartphone.

Le mardi 2 avril, le cybercentre proposera un atelier sur le téléchargement de livres numériques : formats de fichiers et logiciels pour lire les livres numériques n'auront plus de secrets pour vous.

Un nouveau service qui répond à vos envies et à votre curiosité. Alors n'hésitez plus, franchissez le pas de la médiathèque et emportez-la dans votre poche !

info+ Médiathèque Samuel Beckett

02 40 24 75 91

www.mediatheque.ville-guerande.fr

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION GUÉRANDAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

L'Établissement français du sang (EFS) le répète chaque année : Noël est la période de l'année où les stocks sont au plus bas. Il invite systématiquement le plus grand nombre à faire un cadeau utile et précieux. Nous avons voulu connaître les coulisses d'une collecte de sang et sommes donc partis à la rencontre de l'équipe bénévole guérandaïse, sur le pont en ce vendredi 7 décembre pour une collecte organisée de 16h à 19h.

14H30 Nous avons rendez-vous avec Michel Ménager, président chevronné de l'antenne guérandaïse depuis 2002, et une partie de son équipe au sein du local mis à disposition par la Ville, boulevard de l'Abreuvoir. Ils préparent la partie « collation », indispensable pour redonner des forces à l'issue des dons. La trésorière, Catherine Madouas, a déjà effectué les achats nécessaires.

14H35 Nous repartons déjà et suivons en voiture Joël Gillet, le secrétaire, dont la mission du jour est d'installer la signalétique afin que la salle de Saillé soit indiquée clairement pour les automobilistes.

14H50 Dans la salle du village, l'aménagement des différents espaces débute. Dans l'ordre du parcours du donneur : accueil, zone d'attente, box pour les médecins, espace de collecte du sang puis partie restauration. Les 10 bénévoles sont efficaces. Chacun connaît parfaitement sa mission.



15H15 Le camion de l'EFS stationne devant la salle. Tout le matériel médical et paramédical est déchargé par les bénévoles. La salle devient très encombrée mais chaque espace est optimisé, permettant une circulation aisée du public. Les 4 infirmières s'installent au centre de la salle. Elles ont 3 lits chacune à leur disposition.

15H20 Une jeune femme, un peu plus timide que les autres, vient d'arriver. Elle regarde autour d'elle cette activité qui, au premier coup d'œil, peut impressionner. Très rapidement, Michel vient à sa rencontre. Il s'agit de Louise. Elle a récemment perdu sa meilleure amie d'un cancer. Elle souhaitait se rendre utile. Pour des raisons personnelles, elle ne peut pas donner son sang. Elle a donc décidé d'apporter son aide à l'association en participant à ces collectes en devenant bénévole. Elle est vite embauchée par ses nouvelles partenaires pour préparer les sandwiches.



15H30 Les 3 médecins entrent dans la salle. Après avoir salué l'ensemble des bénévoles, ils s'installent dans leur box afin de préparer les entretiens individuels.

15H45 Le premier donneur arrive un peu en avance. C'est un habitué des collectes mais pas de celles organisées dans la région. Il habite le Loiret et est en vacances. Il a vu les panneaux d'information indiquant qu'une collecte était prévue à Saillé. Très rapidement les 20 chaises installées dans la zone d'attente sont occupées. L'ambiance est bon enfant. On discute de tout et de rien.

16H00 Les premiers dons débutent. Il faut environ 15 minutes pour remplir la poche de sang. Médecins et infirmières ne chôment pas. Beaucoup de personnes se sont déplacées.

19H05 Parce qu'il faut bien arrêter à un moment donné, les portes de la salle se ferment. Il faudra encore 30 minutes pour que les derniers donneurs soient pris en charge. 71 dons auront été effectués, portant le total de l'année 2018 à 1147 pour l'équipe guérandaïse !

20H00 Après un temps de convivialité entre personnel médical et bénévoles, le rangement de la salle commence. Il faut tout remettre en ordre. Et se donner rendez-vous samedi 12 janvier pour une nouvelle collecte. Cette fois-ci ce sera à la salle de l'Amicale laïque de 8h30 à 12h.

À vos agendas pour 2019 !

Salle de l'Amicale laïque
de 8h30 à 12h : samedis 12
janvier, 9 mars, 4 mai, 13 juillet,
7 septembre et 2 novembre

Salle de Saillé de 16h à 19h :
vendredis 22 mars, 17 mai, 2 août,
18 octobre et 27 décembre

Tribunes de la Minorité

Chers Concitoyens, Chères Concitoyennes,

La crise politique que traverse notre pays nécessite de la part de tous les élus un positionnement clair.

Le groupe Guérande Alternance s'est constitué en 2014 sur les bases d'un rassemblement citoyen intégrant des hommes et des femmes engagés, partageant les mêmes valeurs humanistes et républicaines et la même vision de l'avenir de Guérande et de la Presqu'île. Nous avons alors déjà fait les constats qui poussent aujourd'hui les Français à manifester.

Depuis, nous avons organisé toute notre action autour de quelques convictions et engagements que nous défendons chaque jour dans les Commissions et Conseils où nous siégeons. Nous entendons les réaffirmer aujourd'hui.

- Par delà les logiques de Parti, il nous faut travailler au sein d'un vrai rassemblement populaire et démocratique qui nous représente, nous les Citoyens.
- Nous ne devons plus augmenter les taxes, quelle que soit la situation. Nous nous y opposons systématiquement et continuerons.
- Il nous faut baisser les charges pour les artisans, commerçants, TPE et PME et être facilitateur dans leurs projets et démarches.
- Il est impératif de réduire drastiquement nos dépenses pour assainir notre situation financière : moins d'études, une meilleure négociation des marchés publics, la maîtrise de nos dépenses, l'ajournement des projets coûteux. Nous devons entériner la réalité de nos difficultés financières et de notre endettement pour les pallier. Pour cela, nous devons mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissements raisonnés et raisonnables.

- Nous devons aller vers une nécessaire simplification du mille-feuille administratif français : clarifier les missions, réduire le nombre des strates et revoir le système de désignation des élus : que les conseillers départementaux siègent en Région et les conseillers municipaux en Conseil Communautaire.
- Que Guérande retrouve la place que son développement lui impose au sein de Cap Atlantique où tout se joue !
- Nous devons être efficaces dans nos politiques, construire nos projets à partir des initiatives et énergies associatives et locales. Il faut s'interdire le recours systématique à des études dispendieuses visant à pallier l'absence de projet voire de courage politique.

Nous souhaitons réaffirmer ici le fait que l'échelon municipal est sans aucun doute le meilleur pour agir concrètement, pour défendre les valeurs de notre fronton républicain, Liberté, Egalité, Fraternité.

Alors, oui, c'est le moment et vous savez pouvoir compter sur nous.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes à tous et une belle année à venir !



Pour Guérande Alternance

Hélène Challier, Dominique Migault, Hervé Naël, Emmanuelle Soalhat
guerande.alternance@gmail.com
Permanences le samedi sur rendez-vous au 0650 144 244.

La municipalité a pris la décision de vendre l'hôpital Saint-Jean dans le cadre d'une procédure qui permettra de récupérer la chapelle après restauration. Des places de parking créées à l'extérieur des remparts favoriseront la vente des appartements qui seront réalisés dans l'ancien hôpital.

Une fois de plus, nous dénonçons une décision sans vision. Ces longues années de gestation ont généré un vrai désir de voir aboutir enfin un projet fort et important pour notre ville. Nous en attendions une perspective digne du prestige de ce centre-ville. Nous héritons pour toute réponse d'une simple opération immobilière.

L'immobilier est rare et cher sur Guérande... Le patrimoine de la commune doit donc faire l'objet d'une attention particulière et servir au plus grand nombre plutôt qu'être le prétexte d'opération dont le fruit de la vente se noie dans le budget général de la ville.

Notre demande est que chaque projet soit véritablement argumenté, financé, objectif...

Une fois de plus, ce manque de vision globale nous heurte. Aucun diagnostic, s'insérant dans une politique, intégrant les axes vitaux de la vie municipale : vie associative, culture, commerce, habitat n'a été réalisé. Bref nous attendons une réflexion cohérente du développement de la ville. Ces opérations engagées essentiellement sous la contrainte économique ne répondent pas aux attentes des guérandais.

La chapelle de l'hôpital St-Jean, une fois réintégrée dans le patrimoine municipal, accueillera un promoteur privé qui donnera la destination qu'il souhaite à cet édifice. Nous n'adhérons pas à cette délégation d'animation pour un site aussi stratégique. Considérer l'évolution du projet « chapelle » sans intégrer à la réflexion le reste du « carré St-Jean » est inconcevable. Verdissement de la ville, espace de convivialité, maison des associations, site d'expression culturelle... Nos propositions pour ce lieu étaient nombreuses.

L'intra-muros ne manque pas de défis. Donnons-nous vraiment les moyens et l'ambition de les relever. Remettons de la vie, du dynamisme économique et culturel, de la convivialité afin d'y recréer du flux toute l'année... C'est la notoriété de la ville qui est en jeu. S'en dé-saisir, l'abandonner à des intérêts privés risque de lui faire perdre son âme.

En ce début 2019 nous vous souhaitons nos vœux les meilleurs.



Vivons Guérande Écologique et Solidaire

Frédéric Miché,
Anne-Gaëlle Révaut,
François Pageau.
vges2020@laposte.net

Chères guérandaises, chers guérandais

Que cette nouvelle année 2019 vous soit douce et favorable, pour vous proches et vous-mêmes.

C'est là l'important, le non négociable, quand autour de nous le monde bouge et parfois même perd le sens des réalités.

Soyons bienveillants avec notre planète, avec nous-mêmes, et retrouvons le goût du dialogue.

Notre pays fait face à de vrais enjeux cette année : une économie plus sociale et plus solidaire, une Europe plus forte, une écologie largement développée et favorisée, cela aussi est non négociable !

Soyez concernés, nous serons tous responsables de notre réussite.

Soyez engagés, la politique peut, et doit accomplir de belles choses !



Valérie Sauviat Duvert
Conseillère municipale La République En Marche

Tribune de la Majorité

Nous sommes heureux de vous présenter nos vœux pour cette nouvelle année. Nous souhaitons aller à votre rencontre à Clis, Saillé, la Madeleine et au centre de Guérande dans un souci de proximité et d'échanges avec tous. Nous restons persuadés que l'ouverture aux autres représente l'âme de notre ville car c'est en son sein que se tissent les solidarités du quotidien.

La fin de l'année a été, en France, pour le moins agitée. Le mouvement des gilets jaunes, dont beaucoup ont voulu récupérer la cause, reste finalement complexe à analyser. Il se veut néanmoins plus qu'une crise sociale. C'est une véritable crise nationale avec des revendications légitimes et les inquiétudes des citoyens constatant la baisse de leur pouvoir d'achat, leur anxiété de ne pas anticiper le futur de leurs enfants. Mais outre ces questionnements et ces doléances, ce sont les institutions qui ont réellement été mises en cause. Nous sommes témoins d'une véritable crise de la représentation. Les citoyens Français pensent les hautes sphères politiques de plus en plus éloignées de leurs préoccupations quotidiennes. On assiste depuis quelques années à une fracture, un « désamour » entre les Français et ceux qui gouvernent le pays, avec, pour preuve, un abandon des urnes et une méfiance de plus en plus affichée envers les partis dits classiques.

L'état républicain repose sur deux piliers : le gouvernement d'une part et le tissu des communes d'autre part. Le rôle de l' élu local est donc important dans ces moments de tension sociale pour retrouver un dialogue apaisé. Les maires et conseillers municipaux sont ancrés dans les préoccupations quotidiennes des administrés. Ils ne peuvent pas se cacher. Ils sont en prise avec la réalité. Les élus locaux sont ceux qui restent « à portée d'engueulade » de leurs administrés, jouant le rôle de fusible souvent, de rempart aussi, mais toujours dans un esprit d'écoute. Nous voulons demeurer vos interlocuteurs car nous sommes fidèles à notre engagement sincère et désintéressé au service du territoire et de ses habitants.

De nouvelles élections auront lieu cette année du 23 au 26 mai 2019. Les citoyens de toute l'Europe éliront leurs représentants au Parlement européen. Ne boudons pas les urnes, car sur fond de montée des extrémismes, nos votes seront très importants afin de protéger l'Europe et ses valeurs. Ne négligeons pas nos droits. Voter reste essentiel pour faire entendre nos voix et le moyen le plus direct et efficace de participer à la vie démocratique. L'emploi, le climat, l'immigration, le libre-échange... Toutes ces politiques seront impactées par le scrutin. Ce n'est que tous ensemble que nous pourrons faire évoluer les choses positivement.

À Guérande, l'année 2018 a vu naître de beaux projets qui auront un impact sur l'avenir de la ville. Dans le cadre de la révision du PSMV, nous avons été auditionnés en novembre 2018 et avons présenté notre projet à la Commission nationale du Patrimoine et de l'Architecture qui, sous les applaudissements de l'auditoire, l'a validé à l'unanimité. Il sera mis en vigueur dès septembre

2019. Notre projet politique a retenu particulièrement l'attention des jurys, notamment la préservation du végétal et de la biodiversité, la reconquête du bâti tout en l'adaptant pour le faire vivre, la mise en valeur des espaces publics, la réinvention de la ville close et des promenades ceinturant les remparts, ou encore l'accompagnement du renouvellement urbain à travers les Opérations d'Aménagements Programmés (OAP). Tous ces points ont été la base de nombreux échanges.

Nous voulons accueillir de nouveaux résidents, créer de nouveaux lieux de vie. Bien évidemment cela ne suffit pas. Pour qu'un cœur de ville batte, il faut surtout qu'il soit attractif avec des offres de service en réponse aux demandes des citoyens notamment avec l'offre de commerce de proximité. Suite à l'enquête menée conjointement avec la CCI, et en conclusion aux besoins exprimés par les Guérandais, les halles seront dorénavant ouvertes plus de jours dans la semaine.

L'OAP du secteur Saint-Jean permettra le développement de nouveaux usages alliant habitat et équipements publics. La mise en scène de l'hôpital St-Jean et de sa chapelle apportera une requalification urbaine et paysagère de cet espace. Un appel à projet sera lancé afin de mieux cerner les attentes des Guérandais.

Quant au projet du Petit séminaire, mené par Cap-Atlantique, il avance doucement. L'ancien couvent des Ursulines devrait se transformer en logements. Le groupe François 1er, qui a été retenu par l'intercommunalité, en examine la faisabilité. En parallèle, toujours supervisé par l'intercommunalité, le programme du Conservatoire intercommunal de Musique fait l'objet d'une étude tout comme l'auditorium ou la salle de concert qui doit l'accompagner.

Enfin, Guérande est une ville solide qui vise le futur sans renier ses racines. Grâce aux nombreux mécènes, les travaux de restauration des remparts ont débuté. D'autres endroits emblématiques de notre ville attendent leur tour, comme la porte St Michel et son escalier à vis. L'opération mécénat continue et vous pouvez toujours apporter votre pierre à l'édifice.

Pas de ville sans déplacements ! Suite à la réunion publique du 11 décembre, vous avez été nombreux à vous inscrire aux ateliers afin que tous les usagers puissent circuler paisiblement dans Guérande. Nous sommes fortement attachés à ce travail collaboratif. Les plus jeunes d'entre nous seront aussi sollicités pour des projets pour la ville. Nous sommes confiants dans leur potentiel et les solliciterons et accompagnerons. Faisons ensemble que leur avenir soit radieux.



Pour Guérande avec Vous
Les élus du Groupe
de la Majorité Municipale



Submersion marine : le dispositif « Cap à l'abri »

La tempête Xynthia a frappé la côte atlantique en 2010. Elle a entraîné une submersion marine touchant, heureusement sans faire de victime, de nombreux biens sur le territoire de Cap Atlantique.

Depuis, l'État a cartographié les zones inondables. Elles font l'objet d'une réglementation approuvée par arrêté préfectoral le 13 juillet 2016 et intitulée « Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) presqu'île guérandaise – Saint-Nazaire ».

Cette réglementation impose l'adaptation des biens situés dans les zones de submersions marines définies pour le risque

« Xynthia + 20 cm ». Afin d'accompagner les propriétaires concernés par ces obligations, Cap Atlantique a créé le dispositif baptisé « Cap à l'abri » qui permet de faire réaliser par des professionnels un diagnostic gratuit de votre bien*.

À ce jour, près de 250 propriétaires sur les communes du Croisic et de Batz-sur-Mer ont bénéficié du diagnostic en 2017 et 2018.

Lors de la visite, un géomètre-expert intervient pour prendre les mesures utiles afin de définir précisément le niveau de protection de votre habitation, fiabiliser les conclusions du diagnostic et faciliter l'octroi de subventions auprès des services de l'État.

info+ www.capalabri.fr
02 28 54 16 09

* maison individuelle, immeuble, entreprise, commerce ou parcelle

Donnez une 2^e vie aux coquilles...

Jusqu'au 31 janvier 2019, Cap Atlantique reconduit l'opération « Donnez une 2^e vie aux coquilles ! ». Pour la 4^e année consécutive, les particuliers sont invités à trier les coquilles d'huîtres, moules, Saint-Jacques, palourdes, coques et bulots (sans sacs en plastique, rince-doigts, serviettes en papier, carapaces de crabes, têtes de langoustines, crevettes, citrons, restes de mollusques...). Accueillies dans toutes les déchetteries du territoire de Cap Atlantique, les coquilles seront broyées pour ensuite être valorisées sur des parcelles agricoles grâce à l'apport de calcium qu'elles génèrent. Alors pourquoi jeter quand on peut recycler ?

... Et aux sapins de Noël !



Les services Techniques de la Ville mettent à nouveau à disposition des habitants des zones de collectes pour les sapins de Noël. En plus de l'habituel point situé rue des Lauriers (intramuros), un autre lieu a été défini. Il s'agit du parking Sainte-Anne, boulevard du Nord. Ces collectes se déroulent jusqu'au 31 janvier également. Il est important que les sapins soient sans décoration ni sac. Ils seront ensuite broyés et revalorisés par le pôle Paysage et Environnement de la Ville.

Atelier participatif pour les futurs jardins collectifs à Maison Neuve

Le premier atelier participatif pour les futurs jardins collectifs à Maison Neuve est organisé mardi 5 mars 2019 à 18h30, à l'Hôtel de Ville. Toute personne intéressée par le projet est invitée à participer à cette première rencontre dont les objectifs sont de collecter les envies et attentes de la population ainsi que d'engager la démarche de mise en œuvre du projet.

info+ Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement urbain
02 40 15 60 43

Révision du règlement local de publicité

La municipalité de Guérande a débuté la révision de son règlement local de publicité. Une réunion publique s'est tenue mercredi 19 décembre en mairie afin de présenter la démarche. Il s'agit d'établir des règles concernant les publicités, enseignes et pré-enseignes visibles sur les domaines public et privé. Des ateliers avec les acteurs économiques de la commune sont mis en place en ce début d'année en mairie afin d'échanger sur le projet de révision du règlement. Le premier aura lieu jeudi 17 janvier de 8h à 9h30 (sur inscription par mail). Une enquête publique sera par la suite organisée.

info+ secretariat.serviceurbanisme@ville-guerande.fr

Prochains conseils municipaux

Lundi 28 janvier ■ 18h30
Lundi 25 mars ■ 18h30
Hôtel de Ville (salle Jean IV)

Hôtel de Ville

Lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi - 9h - 12h
(formalités administratives, état civil et urbanisme)

- **Standard** : 02 40 15 60 40
- **Fax** : 02 40 15 60 44
- **État civil** : 02 40 15 38 87
- **Urbanisme** : 02 40 15 60 43
- **Techniques** : 02 40 15 60 41
- **Fax Techniques / Urbanisme** : 02 40 15 68 52
- **Secrétariat du Maire et des Elus** :
02 40 15 60 47 - Fax. 02 40 15 67 66

www.ville-guerande.fr

Coordonnées postales : Toute correspondance est à adresser impersonnellement à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - 7, place du Marché au Bois
CS 85139 - 44351 Guérande Cedex

Office de Tourisme 02 40 24 96 71

guerande@bretagne-plein-sud.fr
www.labaule-guerande.com

Périodes	Du lundi au samedi	Dimanche et jours fériés*
1 ^{er} avril - 6 juillet	10h - 12h30	10h - 13h
1 ^{er} - 30 septembre :	14h - 18h	15h - 17h
7 juillet - 31 août :	9h30 - 19h	9h30 - 19h
1 ^{er} octobre - 31 mars :	10h - 12h30 14h - 18h	10h - 13h

*Fermeture les 25 décembre et 1^{er} janvier

Maison de la Famille 02 40 15 10 50

Lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
accueil.maisondelifamille@ville-guerande.fr

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

02 40 24 99 57
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Point Santé Jeunes

02 40 15 10 50 (Maison de la Famille)

pointsantejeunes@ville-guerande.fr

Permanences :

- **Association Oppélia La Rose des Vents** :
lundi de 16h30 à 19h30 1 fois / 15 jours
- **Psychologue** : mardi de 16h30 à 18h30
et samedi les semaines paires de 11h à 13h.

Centre culturel Athanor

athanor@ville-guerande.fr - www.ville-guerande.fr

- **Accueil et billetterie** : 02 40 24 73 30
Mardi : 10h - 12h30 / 15h - 19h
Mercredi, jeudi et vendredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h30
Les soirs de spectacle : 1h avant l'heure de la représentation
- **Administration** : 02 40 24 73 73
- **Médiathèque Samuel Beckett** : 02 40 24 75 91
Mardi - 15h - 19h, Mercredi - 10h - 12h30 / 13h30 - 18h
Jeudi et vendredi - 15h / 18h
(fermée le jeudi en juillet et août)
Samedi - 10h - 12h30 / 13h30 - 18h
mediatheque@ville-guerande.fr
www.mediatheque.ville-guerande.fr
- **Cybercentre** : 02 40 15 64 16
Mardi : 10h - 12h30 / 16h - 18h
Mercredi : 13h30 - 18h
Jeudi : 16h - 18h
Vendredi : 10h - 12h30 / 16h - 18h
Samedi : 13h30 - 17h
cybercentre@ville-guerande.fr

Espace de coworking :

Mardi : 10h - 12h30 / 14h - 19h
Mercredi : 10h - 18h
Jeudi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Samedi : 10h - 17h

Conservatoire intercommunal de musique - 02 40 24 72 55

Ecole des Arts et du Patrimoine 02 40 15 10 01

Du lundi au vendredi 9h - 12h / 14h - 17h
(fermé le vendredi après-midi)

ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr

Police Municipale 02 40 42 99 04

Lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30
police.municipale@ville-guerande.fr

Gendarmerie 17 ou 02 40 24 90 42

Centre d'Incendie et de Secours de La Baule - Guérande

18 ou 02 51 75 11 40

Trésor Public de Guérande 02 40 24 90 90

Lundi au vendredi 8h30 - 12h
Lundi, mardi et jeudi 13h30 - 16h.

Déchetterie de Guérande

Lundi au samedi 9h - 12h / 14h30 - 18h.
Fermée en cas de fortes intempéries.

Lila Presqu'île 02 40 620 620

lila.presquile@sits.loire-atlantique.fr - lila.loire-atlantique.fr

Hôpital Intercommunal de la Presqu'île Guérandaise Le Croisic (HIPI)

- **Standard** : 02 40 62 65 40
- **Service de médecine** : 02 40 62 65 23
- **Service de soins de suite et de réadaptation** : 02 40 62 65 13
- **Service d'addictologie "La Saline"/HIPI** : 02 40 62 64 71
- **Service d'Hospitalisation à domicile / Antenne du Centre Hospitalier de St Nazaire** : 02 40 62 65 46
- **Résidence "Fleur de Sel"** : 02 40 62 64 16
- **Le CAPS** (Pour toute demande de consultation urgente (soirs de semaine, week-ends et jours fériés)) : 15

Centre Médico-Social (CMS) 02 40 24 92 35

Conciliateur de Justice

Permanence en mairie les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h à 12h (sur RDV : Ville de Guérande 02 40 15 60 40).

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Informations - prestations : lundi - 14h à 16h
mardi - 9h à 12h30 / 14h à 16h (sans rdv)
jeudi - 13h30 à 16h (sur rdv - 0 810 254 410)

Autres informations sur rdv

- **Aides financières** : 02 53 55 17 02
- **Médiation familiale** : 02 51 83 45 43
- **Revenu de Solidarités Actives** : 0 800 844 044

Résidence des Jeunes Actifs 02 40 11 16 11

aphj.accueil@gmail.com

Pôle Emploi 39 49

Lundi, mardi, mercredi - 8h30 - 16h30 - Jeudi - 8h30 - 12h30
Vendredi - 8h30 - 15h30

Mission locale 02 40 42 96 76

Lundi - 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi - 9h - 12h30 / 13h30 à 17h

Bureau de poste 36 31

Lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi - 9h - 12h

Fêtes et spectacles



Vivement dimanche !

Dimanche 27 janvier
toute la journée
Centre culturel Athanor
Infos : 02 40 24 73 30
Voir page 12

Et j'ai crié Biquette pour qu'elle revienne par Tony Havart

Contes à partir de 3 ans
Mercredi 20 février à 10h30
Médiathèque
Samuel Beckett
Infos : 02 40 24 75 91

La maison en petits cubes

En famille dès 6 ans
Mercredi 6 mars à 16h
Centre culturel Athanor
Infos : 02 40 24 73 30

Song\$

Humour & chanson
Mardi 12 mars à 20h30
Centre culturel Athanor
Infos : 02 40 24 73 30

Rencontre musicale avec Colunia

Apéro curieux
Samedi 23 mars à 18h
Centre culturel Athanor
Infos : 02 40 24 73 30

Candide, qu'allons-nous devenir ?

Théâtre
Mardi 26 mars à 20h30
Centre culturel Athanor
Infos : 02 40 24 73 30

Colunia

Musiques métissées & jazz
Mardi 2 avril à 20h30
Centre culturel Athanor
Infos : 02 40 24 73 30



Lectures Écriture

P'tit déj pour bébés lecteurs

Lectures pour les 0-4 ans
Médiathèque
Samuel Beckett
Samedi 5 janvier,
mercredi 6 février
et samedi 2 mars à 10h30
Infos : 02 40 24 75 91

Raconte moi

Lectures pour les 5-8 ans
Médiathèque
Samuel Beckett
Mercredis 23 janvier,
27 février et 27 mars à 16h
Infos : 02 40 24 75 91

Atelier d'écriture par Damien Porte-Plume

Pour les ados et adultes
Médiathèque
Samuel Beckett
Samedi 9 février de 10h à
12h30 et de 14h à 16h30
Infos : 02 40 24 75 91



Hélène Saudubray

Cycle d'ateliers d'écriture animé par Hélène Saudubray

Pour ados et adultes
Médiathèque
Samuel Beckett
Jeudis 7 et 21 février,
7 et 21 mars, 4 et 18 avril
De 18h30 à 21h
Infos : 02 40 24 75 91

Journée douce dans les marais salants

Dimanche 31 mars
De 9h30 à 17h30

Une nouvelle occasion unique pour les habitants de redécouvrir leur cadre de vie à pied, à vélo ou en roller, d'échanger avec des professionnels et des bénévoles passionnés et de prendre conscience de la richesse qui les entoure au quotidien. Tout cela sans le passage de véhicules motorisés dans les marais salants !

Un peu, beaucoup, passionnément

Le monde du cirque !
Médiathèque Samuel Beckett
Samedi 9 mars à 15h
Infos : 02 40 24 75 91

Lectures sur le marché

Pour les 0-6 ans
Avec la médiathèque
Samuel Beckett et
Mille-Feuilles et Petit Lu
Près de la collégiale Saint-Aubin
Samedi 30 mars de 9h à 12h
Infos : 02 40 24 75 91

Jeu

Soirée jeux

Médiathèque Samuel Beckett
Vendredi 15 mars
de 20h à 22h
Infos : 02 40 24 75 91

Multimédia

Lancement de la médiathèque numérique

- Présentation des ressources presse et livres numériques
Médiathèque Samuel Beckett
Vendredi 29 et samedi 30 mars
- Atelier sur le téléchargement de livres numériques
Cybercentre
Mardi 2 avril à 18h
Infos : 02 40 24 75 91

Patrimoine

Les visites de Guérande

Les visites-familles

- **La chasse aux dragons (3-6 ans)**
Jeudis 27 décembre et 3 janvier, mardis 12, 19, 26 février et 5 mars, mercredis 13, 20, 27 février et 6 mars à 10h30
- **Le trésor de Guérande (6-10 ans)**
Mercredis 13, 20, 27 février et 6 mars à 14h30, jeudis 14, 21, 28 février et 7 mars à 10h30

Les visites thématiques

- **L'animal et l'homme**
Dimanche 20 janvier
- **L'influence du patrimoine dans l'architecture contemporaine**
Dimanche 17 février
- **Six pieds sous terre, la maladie et la mort au Moyen-Âge**
Dimanche 17 mars

De 15h à 16h30

Les visites générales

- **La cité bretonne**
Mardis 12, 19, 26 février et 5 mars de 14h30 à 16h
- **Le patrimoine caché**
Jeudis 14, 21, 28 février et 7 mars de 14h30 à 16h

Réservation conseillée :
Office de tourisme
02 40 24 96 71

Les P'tits Explorateurs

Stage pour les 4 à 6 ans
Les P'tits Explorateurs créent leur memory de la cité
Vendredi 15 février

Les Explorateurs

Stage pour les 7 à 12 ans
« La ville en mouvement »
Du 12 au 15 février

Inscriptions : École
des Arts et du Patrimoine
02 40 15 10 01

Conférences

Deux grands visiteurs de la Bretagne : Balzac en 1830 et Zola en 1876

Par **Benoît Bonnaffe**

Lycée Galilée
Jeudi 11 janvier à 17h30

La pêche de la sardine au temps de la voile en presqu'île de Guérande

Par **Catherine Vadon**

Lycée Galilée
Jeudi 8 février à 17h30

Prévenir et agir contre les violences sexuelles

Mardi 5 février de 20h à 22h
Centre culturel Athanor
Inscriptions : **service des Sports - 02 40 15 60 40**

Sport



Découv'sports vacances de février

Inscriptions sur le portail famille

- 14 janvier pour les Guérandais
- 28 janvier pour tous

Infos : <https://guerande.portail-familles.net/>

École Municipale des sports

Inscriptions pour le 3^e trimestre
6 et 13 mars à la Maison de la Famille de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Peintres et sculpteurs témoins de leur région

Exposition d'art
Du vendredi 1^{er}
au samedi 16 mars

Le centre culturel Athanor accueillera la grande exposition de l'association « Peintres et sculpteurs témoins de leur région » durant toute la première quinzaine de mars. Cette

exposition annuelle met en lumière le travail d'une dizaine d'artistes de toute la Bretagne. L'association a l'honneur d'inviter, cette année, Christoff Debusschere, peintre officiel de la Marine, à présenter ses œuvres. Récompensé dans de nombreux salons, cet artiste excelle dans les portraits, les natures mortes et les scènes d'intérieur, faites d'ambiances intimistes, de lumière et de chaleur. Une peinture de l'émotion, à découvrir absolument !

Entrée libre – du mardi au samedi de 14h30 à 18h

info+ Centre culturel Athanor

02 40 24 73 30

Divers

Don du sang

- **Salle de l'Amicale laïque**
Samedi 12 janvier et samedi 9 mars de 8h30 à 12h
- **Salle de Saillé**
Vendredi 22 mars de 16h à 19h

Cérémonie des vœux à la population

Salle des sports de Kerbiniou
Lundi 14 janvier à 19h

Repas de aînés

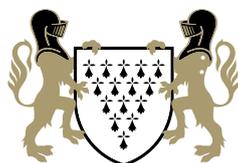
Athanor
Mercredis 23 et 30 janvier

Ciné m'accueille

Vendredi 22 février
Ciné Presqu'île à 14h15
Film annoncé courant janvier sur www.ville-guerande.fr

Belle,
année

2019
2018



Ville de
Guérande

www.ville-guerande.fr